



Bassin
Limousin



vivre de la viande bovine en Limousin

DES SYSTEMES BOVINS LIMOUSINS
CONJONCTURE 2021

LE SYSTÈME LIMOUSIN

VEAUX DE LAIT SOUS LA MÈRE SPÉCIALISÉ

1 UMO EXPLOITANT
67 HA SAU – 62 HA SFP (100% HERBE) – 5 HA CÉREALES
60 VÊLAGES – 67 UGB TECHNIQUES – 270 KG VIANDE VIVE/UGB
1,08 UGB TECHNIQUES/HA SFP



Nouveau
cas-type

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2021

PRODUIT TOTAL : 114 755 €

Produit viande bovine	74 160 € 65%
Ventes	76 705 €
28 Veaux de lait lim. mâles, 145 kgc à 8,51 €/kgc	1 235 € (45%)
17 Veaux de lait lim. fem. 140 kgc à 8,16 €/kgc	1 145 € (26%)
4 Veaux de lait croisés de 140 kgc à 6,98 €/kgc	975 € (5%)
9 Vaches de boucherie lim. 410 kgc à 4,70 €/kgc	1 815 € (21%)
1 Vache laitière de 300 kgc à 3,20 €/kgc	960 € (2%)
1 Taureau de réforme (tous les 3 ans)	455 €
Achats (1 Génisse laitière)	- 1 800 €
1 reproducteur (tous les 3 ans)	- 745 €
Produit cultures	4 590 € 4%
Céréales intra-consommées	4 590 €
Cultures vendues	0 €
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	36 005 € 31%
Aides couplées (volet animal)	9 805 € 27%
60 ABA (80 vaches éligibles)	
Aides découplées	18 680 € 52%
66,87 aides découplées en moyenne à 242 €/ha admissible	16 170 €
15 Primes veaux labellisables	735 €
24 Primes veaux labellisés	1 775 €
Autres aides	7 520 € 21%
ICHN (Zone Défavorisée Simple)	

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (49% EBE) 22 790 €

Revenu disponible 23 760 €
(autofinancement, prélèvements privés) (23 760 €/UMO expl.)

Capital d'exploitation

Total (hors foncier) : 322 000 €
 soit : 4 805 €/ha SAU
 : 4 805 €/UGB
 Dont : - matériel : 27 %
 - bâtiment : 21 %
 - cheptel : 45 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 30 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

CHARGES : 68 210 €

(hors amortissements et frais financiers)

Charges opérationnelles	29 955 € 44%
Troupeau (268 €/UGB)	22 850 € 76%
Concentré	10 625 € (47%)
Frais élevage (dont paille)	7 580 € (33%)
Frais vétérinaires	4 645 € (20%)
Surfaces fourragères (55 €/ha SFP)	5 280 € 18%
Dont engrais	3 140 € (59%)
Céréales (316 €/ha cultures)	1 825 € 6%
Dont engrais	830 € (45%)
Charges de structure	38 255 € 56%
(hors amortissements et frais financiers)	
Foncier	5 495 € (14%)
Assurances	4 110 € (11%)
Matériel	14 170 € (37%)
Bâtiment	700 € (2%)
Salaires et charges	1 685 € (4%)
Charges sociales exploitant	6 350 € (17%)
Divers	5 745 € (15%)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 46 550 €
(46 550 €/UMO expl.)

Résultat courant

Amortissements (bâtiment, matériel) 26 335 €
 Frais financiers 4 095 €

Résultat courant (14% PB) 16 120 €
(16 120 €/UMO expl.)

Situation par rapport aux aides (juin 2022)

Aides découplées > Aides 2021 : **242 €/ha**
 DPU 2014 : 265 €/ha
 dont surprime 45 €/ha
 dont aide verte 80 €/ha
 dont DPB 117 €/ha

Aides couplées (volet animal)

Montants unitaires de l'ABA (100% des vaches éligibles sont primées en 2021)
 - 171,5 € pour les 50 premières vaches
 - 123,00 € pour les vaches de rang 51 à 99
 - 62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : -1,4 %

Aides 2nd pilier

Réduction pour plafonnement budgétaire : 5 %



LE SYSTÈME LIMOUSIN

VEAUX DE LAIT SOUS LA MÈRE SPÉCIALISÉ

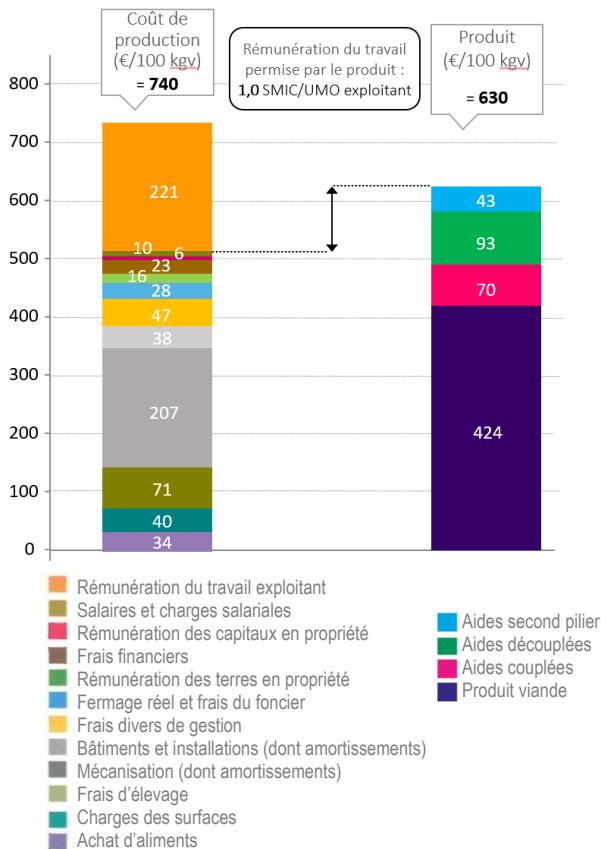
CT
l.a

Nouveau
cas-type

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2021

RENTABILITÉ DE L'ATELIER BOVIN VIANDE

(17 495 kgv pour 1,0 UMO soit 17 495 kgv/UMO BV)



Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 1,5 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION	€/VÉLAGE	€/ha SAU
Produit brut	1 915	1 715
(dont aides totales)	(600)	(535)
Charges opérationnelles	500	445
Marge brute	1 415	1 265
Charges de structure (hors amo. et FF)	640	570
Excédent Brut d'Exploitation	775	695
Résultat courant	270	240

IMPACT SUR LE REVENU

Des performances techniques telles que :

- **la maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 2 215 €
- **le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 2 955 €
+/- 1/3 de classe de conformation ± 3 110 €
+/- 1/3 de classe de couleur sur les veaux ± 2 600 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 050 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 1 415 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 € /kg vif en prix de vente ± 900 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 450 €

Évolutions de 2020 à 2021

(hors cession des céréales)

Produit brut	+ 0,5 %
Dont ventes bovines	+ 0,5 %
Charges totales	+ 1,7 %
EBE	- 1,1 %

→ La période propice à la vente des veaux se concentre de plus en plus autour de la période hivernale. Le prix des veaux de lait stagne. Le revenu disponible est en baisse en 2021 (- 2,6 %).

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2022 - Référence Idele : 00 22 301 037 - ISSN : en cours

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



LE SYSTÈME NAISSEUR LIMOUSIN

BROUTARDS MÂLES ET FEMELLES

1,2 UMO (DONT 0,2 SALARIÉ)
110 HA SAU – 105 HA SFP (100% HERBE) – 5 HA CÉREALES
90 VÊLAGES – 118 UGB TECHNIQUES – 300 KG VIANDE VIVE/UGB
1,13 UGB TECHNIQUES/HA SFP



Nouveau
cas-type

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2021

PRODUIT TOTAL : 144 390 €

Produit viande bovine	96 135 €	67%
Ventes	98 610 €	
42 Broutards de 335 kgv à 2,88 €/kgv	965 € (41%)	
23 Broutardes repoussées de 310 kgv à 2,82 €/kgv	875 € (20%)	
17 Vaches de boucherie de 410 kgc à 4,70 €/kgc	1 925 € (33%)	
2 Génisses finies de 330 kgc à 4,20 €/kgc	1 385 € (3%)	
1 Taureau de réforme de 550 kgc	1 515 € (2%)	
1 Accident	940 € (1%)	
Achats (1 Taureau de 1 an)	- 2 475 €	
Produit cultures	4 590 €	3%
Céréales intra-consommées	4 590 €	
Cultures vendues	0 €	
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	43 665 €	30%
Aides découplées	21 820 €	50%
94,89 aides découplées en moyenne à 199 €/ha admissible		
Aides couplées (volet animal)	13 495 €	31%
80 ABA (80 vaches éligibles)		
Aides 2nd pilier	8 350 €	19%
ICHN (Zone Défavorisée Simple)		

CHARGES : 95 350 €

(hors amortissements et frais financiers)

Charges opérationnelles	42 890 €	45%
Troupeau (263 €/UGB)	32 340 €	76%
Concentré	16 245 € (50%)	
Frais élevage (dont paille)	10 485 € (33%)	
Frais vétérinaires	5 610 € (17%)	
Surfaces fourragères (83 €/ha SFP)	8 725 €	20%
Dont engrais	5 745 € (66%)	
Céréales (372 €/ha cultures)	1 825 €	4%
Dont engrais	830 € (45%)	
Charges de structure	52 460 €	55%
(hors amortissements et frais financiers)		
Foncier	9 025 € (17%)	
Assurances	5 650 € (11%)	
Matériel	17 865 € (34%)	
Bâtiment	1 210 € (2%)	
Salaires et charges	5 140 € (10%)	
Charges sociales exploitant	5 965 € (11%)	
Divers	7 605 € (14%)	

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 34% (PB) **49 045 €**
(49 045 €/UMO expl.)

Trésorerie
Annuités (long, moyen terme) (47% EBE) 22 930 €

Revenu disponible 26 115 €
(autofinancement, prélèvements privés) (26 115 €/UMO expl.)

Capital d'exploitation

Total (hors foncier) : 393 000 €
soit : 3 575 €/ha SAU
: 3 330 €/UGB
Dont : - matériel : 27 %
- bâtiment : 16 %
- cheptel : 50 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 26 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Résultat courant

Amortissements (bâtiment, matériel) 29 765 €
Frais financiers 4 130 €

Résultat courant (10% PB) 15 150 €
(15 150 €/UMO expl.)

Situation par rapport aux aides (juin 2022)

Aides découplées Aides 2021 : **199 €/ha**
DPU 2014 : 161 €/ha > dont surprime 26 €/ha
dont aide verte 70 €/ha
dont DPB 103 €/ha

Aides couplées (volet animal)

Montants unitaires de l'ABA
(100% des vaches éligibles sont primées en 2021)
- 171,5 € pour les 50 premières vaches
- 123 € pour les vaches de rang 51 à 99
- 62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : -1,4 %

Aides 2nd pilier

Réduction pour plafonnement budgétaire : 5 %



LE SYSTÈME NAISSEUR LIMOUSIN BROUTARDS MÂLES ET FEMELLES

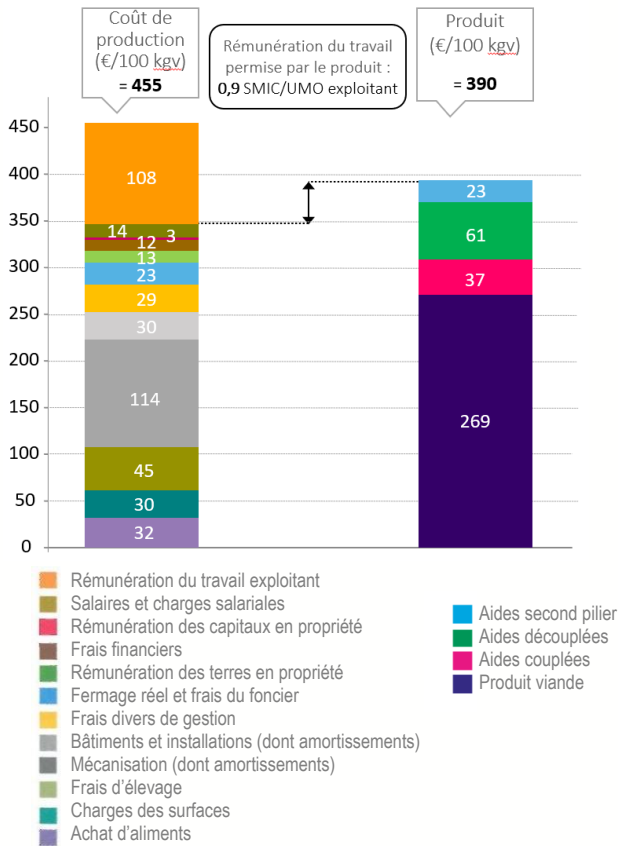
CT
2.a

Nouveau
cas-type

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2021

RENTABILITÉ DE L'ATELIER BOVIN VIANDE

(35 745 kgv pour 1,2 UMO soit 29 790 kgv/UMO BV)



Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 1,5 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

IMPACT SUR LE REVENU

Des performances techniques telles que :

- **la maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 2 915 €
- **le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 3 890 €
+/- 1/3 de classe de conformation ± 2 645 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 615€
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 1 785 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 1 790 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 665 €

Évolutions de 2020 à 2021

(hors cession des céréales)

Produit brut	+ 3,2 %
Dont ventes bovines	+ 4,7 %
Charges totales	+ 3,2 %
EBE	+ 3,3 %

→ Le revenu disponible progresse (+ 6 %) grâce à des prix favorables des brouards. Les réformes sont mieux valorisées et compensent des charges élevées.

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION	€/VÉLAGE	€/ha SAU
Produit brut	1 605	1 315
(dont aides totales)	(485)	(395)
Charges opérationnelles	475	390
Marge brute	1 130	925
Charges de structure (hors amo. et FF)	585	475
Excédent Brut d'Exploitation	545	445
Résultat courant	170	140

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2022 - Référence Idele : 00 22 301 037 - ISSN : en cours

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



LE SYSTÈME NAISSEUR LIMOUSIN du Plateau de Millevaches

BROUTARDS MÂLES ET FEMELLES

1,0 UMO
125 HA SAU – 125 HA SFP (100% HERBE) – 0 HA CÉREALES
76 VÊLAGES – 102 UGB TECHNIQUES – 260 KG VIANDE VIVE/UGB
0,80 UGB TECHNIQUES/HA SFP



Nouveau
cas-type

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2021

PRODUIT TOTAL : 120 035 €

Produit viande bovine	71 615 €	60%
Ventes	74 090 €	
31 Broutards de 320 kgv à 2,95 €/kgv	945 €	(60%)
17 Broutardes de 300 kgv à 2,91 €/kgv	875 €	
12 Vaches de boucherie de 380 kgc à 4,58 €/kgc	1 830 €	(30%)
3 Vaches maigres de 640 kgv à 2,00 €/kgv	1 280 €	(5%)
1 Taureau de réforme de 550 kgc	1 515 €	(2%)
4 Veaux mâles de 80 kgv à 5,00 €/kgv	400 €	(2%)
3 Veaux femelles de 75 kgv à 4,67 €/kgv	350 €	(1%)
Achats (1 Taureau de 1 an)	- 2 475 €	
Produit cultures	0 €	0%
Céréales intra-consommées	0 €	
Cultures vendues	0 €	
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	48 420 €	40%
Aides découplées	22 445 €	47%
124,85 aides découplées en moyenne à 180 €/ha admissible		
Aides couplées (volet animal)	11 775 €	24%
90 ABA (90 vaches éligibles)		
Aides 2nd pilier	14 200 €	29%
ICHN (Zone de Montagne)		

CHARGES : 75 530 €

(hors amortissements et frais financiers)

Charges opérationnelles	32 555 €	43%
Troupeau (188 €/UGB)	19 990 €	61%
Concentré	9 390 €	(47%)
Frais élevage (paille)	5 670 €	(28%)
Frais vétérinaires	4 930 €	(25%)
Surfaces fourragères (102 €/ha SFP)	12 565 €	39%
Dont engrais	9 120 €	(73%)
Céréales (0 €/ha cultures)	0 €	0%
Dont engrais	0 €	(0%)
Charges de structure	42 980 €	57%
<i>(hors amortissements et frais financiers)</i>		
Foncier	7 620 €	(18%)
Assurances	4 620 €	(11%)
Matériel	16 405 €	(38%)
Bâtiment	520 €	(1%)
Salaires et charges	0 €	(0%)
Charges sociales exploitant	7 295 €	(17%)
Divers	6 515 €	(15%)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 37% (PB) **44 505 €**
(44 505 €/UMO expl.)

Trésorerie
Annuités (long, moyen terme) (37% EBE) 16 555 €

Résultat courant
Amortissements (bâtiment, matériel) 23 725 €
Frais financiers 2 255 €

Revenu disponible 27 950 €
(autofinancement, prélèvements privés) (27 950 €/UMO expl.)

Résultat courant (15% PB) 18 520 €
(18 520 €/UMO expl.)

Capital d'exploitation

Total (hors foncier) : 262 500 €
soit : 2 100 €/ha SAU
: 2 575 €/UGB
Dont : - matériel : 33 %
- bâtiment : 6 %
- cheptel : 63 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 13 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Situation par rapport aux aides (juin 2022)

Aides découplées > Aides 2021 : **180 €/ha**
DPU 2014 : 121 €/ha
dont surprime 16 €/ha
dont aide verte 67 €/ha
dont DPB 97 €/ha

Aides couplées (volet animal)
Montants unitaires de l'ABA (100% des vaches éligibles sont primées en 2021)
- 171,5 € pour les 50 premières vaches
- 123,00 € pour les vaches de rang 51 à 99
- 62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : -1,4 %

Aides 2nd pilier
Réduction pour plafonnement budgétaire : 5 %



LE SYSTÈME NAISSEUR LIMOUSIN du Plateau de Millevaches

BROUTARDS MÂLES ET FEMELLES

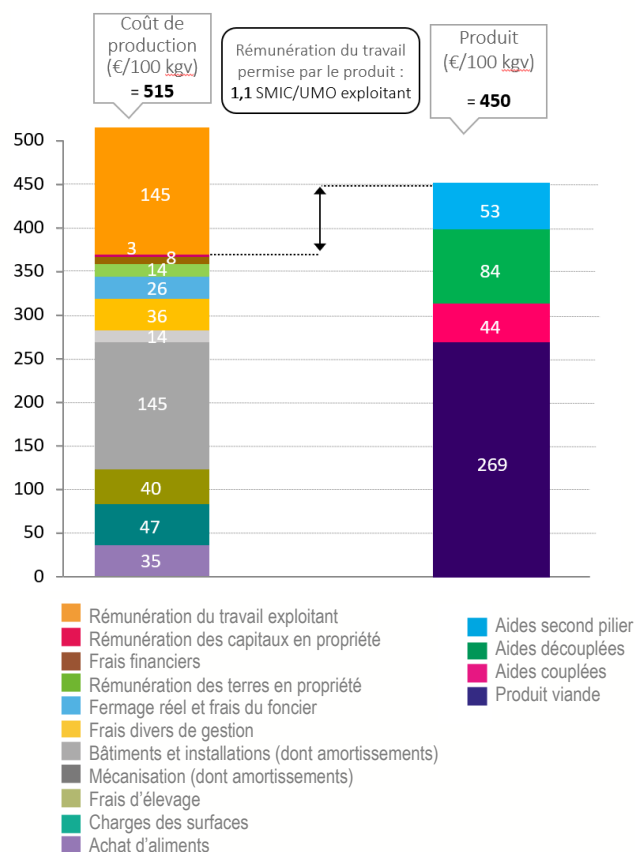
CT
2.b

Nouveau
cas-type

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2021

RENTABILITÉ DE L'ATELIER BOVIN VIANDE

(26 565 kgv pour 1,0 UMO soit 26 565 kgv/UMO BV)



Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 1,5 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

IMPACT SUR LE REVENU

Des performances techniques telles que :

- **la maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 2 175 €
- **le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 2 900 €
+/- 1/3 de classe de conformation ± 2 940€

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 940 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 1 640 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 1 280 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 505 €

Évolutions de 2020 à 2021

(hors cession des céréales)

Produit brut	+ 3,8 %
Dont ventes bovines	+ 6,5 %
Charges totales	+ 3,7 %
EBE	+ 4,0 %

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION	€/VÉLAGE	€/ha SAU
Produit brut	1 580	960
(dont aides totales)	(635)	(385)
Charges opérationnelles	430	260
Marge brute	1 150	700
Charges de structure (hors amo. et FF)	565	345
Excédent Brut d'Exploitation	585	355
Résultat courant	245	150

➔ Dans ce système d'altitude, peu consommateur de céréales, les animaux maigres non repoussés ont bénéficié de cours favorables. Le revenu disponible progresse en 2021 (+ 6,2 %).

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2022 - Référence Idele : 00 22 301 037 - ISSN : en cours

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



LE SYSTÈME NAISSEUR LIMOUSIN

AVEC VENTE DE REPRODUCTEURS



1,5 UMO
100 HA SAU – 93 HA SFP (100% HERBE) – 7 HA CÉREALES
75 VÊLAGES – 109 UGB TECHNIQUES – 320 KG VIANDE VIVE/UGB
1,17 UGB TECHNIQUES/HA SFP

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2021

PRODUIT TOTAL : 166 465 €

Produit viande bovine	120 000 €	72%
Ventes	125 950 €	
22 Broutards de 330 kgv à 2,89 €/kgv	955 €	
2 Broutardes de tri de 280 kgv à 2,74 €/kgv	770 €	(18%)
11 Reproducteurs mâles de l'année	2 500 €	(32%)
3 Reproducteurs mâles de 15 mois	4 250 €	
7 Reproductrices de l'année	1 300 €	
5 Génisses à saillir	1 625 €	(26%)
7 Génisses pleines	2 175 €	
13 Vaches de boucherie de 420 kgc à 4,35 €/kgc	1 825 €	
1 Taureau de 660 kgc	1 815 €	(21%)
1 Accident	850 €	
Achats (1 Taureau)	- 5 950 €	
Produit cultures	6 915 €	4%
Céréales intra-consommées	6 915 €	
Cultures vendues	0 €	
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	39 550 €	24%
Aides découplées	19 555 €	50%
99,81 aides découplées en moyenne à 196 €/ha admissible		
Aides couplées (volet animal)	11 645 €	29%
75 ABA (75 vaches éligibles)		
Aides 2nd pilier	8 350 €	21%
ICHN (Zone Défavorisée Simple)		

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (28% EBE) 19 825 €

Revenu disponible 53 450 €
(autofinancement, prélèvements privés) (35 635 €/UMO expl.)

Capital d'exploitation

Total (hors foncier) : 406 000 €
soit : 4 060 €/ha SAU
: 3 725 €/UGB
Dont : - matériel : 25 %
- bâtiment : 17 %
- cheptel : 52 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 22 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

CHARGES : 93 195 €

(hors amortissements et frais financiers)

Charges opérationnelles	50 685 €	54%
Troupeau (347 €/UGB)	43 390 €	86%
Concentré	19 135 €	(44%)
Frais élevage (dont paille)	18 325 €	(42%)
Frais vétérinaires	5 925 €	(14%)
Surfaces fourragères (55 €/ha SFP)	5 320 €	10%
Dont engrais	2 890 €	(54%)
Céréales (284 €/ha cultures)	1 980 €	4%
Dont engrais	1 005 €	(51%)
Charges de structure	42 505 €	46%
(hors amortissements et frais financiers)		
Foncier	6 830 €	(16%)
Assurances	3 725 €	(9%)
Matériel	15 115 €	(36%)
Bâtiment	1 160 €	(3%)
Salaires et charges	0 €	(0%)
Charges sociales exploitant	8 940 €	(21%)
Divers	6 735 €	(16%)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 73 275 €
44% (PB) (48 850 €/UMO expl.)

Résultat courant

Amortissements (bâtiment, matériel) 29 740 €
Frais financiers 3 380 €

Résultat courant (25% PB) 40 155 €
(26 770 €/UMO expl.)

Situation par rapport aux aides (juin 2022)

Aides découplées > Aides 2021 : **196 €/ha**
DPU 2014 : 154 €/ha
dont surprime 24 €/ha
dont aide verte 70 €/ha
dont DPB 102 €/ha

Aides couplées (volet animal)

Montants unitaires de l'ABA
(100% des vaches éligibles sont primées en 2021)
- 171,5 € pour les 50 premières vaches
- 123,00 € pour les vaches de rang 51 à 99
- 62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : -1,4 %

Aides 2nd pilier

Réduction pour plafonnement budgétaire : 5 %

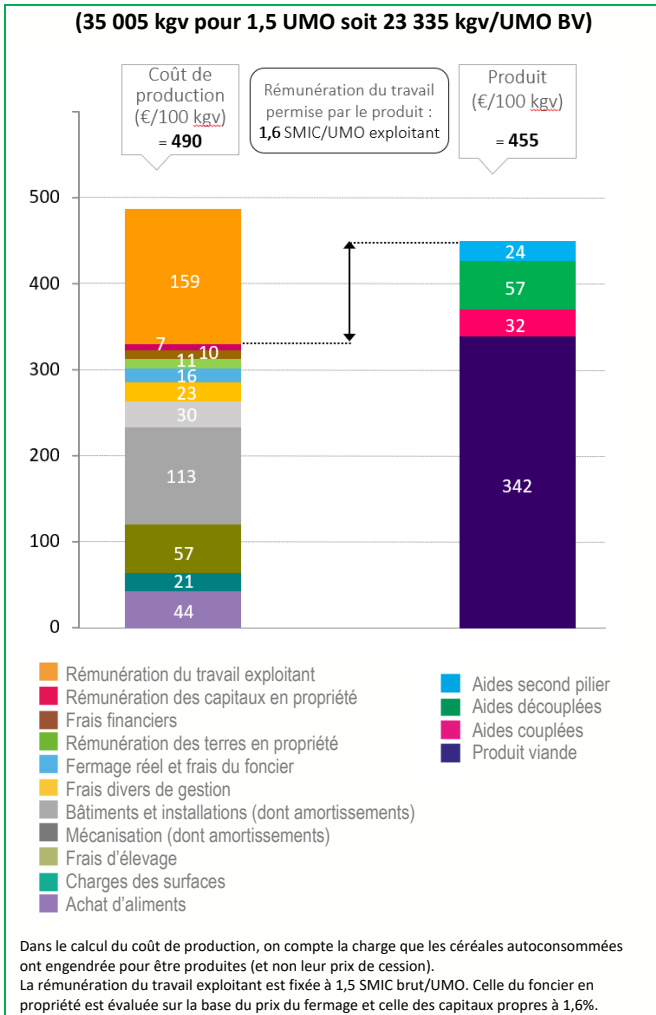


LE SYSTÈME NAISSEUR LIMOUSIN AVEC VENTE DE REPRODUCTEURS

CT
2.c

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2021

RENTABILITÉ DE L'ATELIER BOVIN VIANDE



IMPACT SUR LE REVENU

Des performances techniques telles que :

- **la maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 3 540 €
- **le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 4 720 €
+/- 1/3 de classe de conformation ± 4 325 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 915 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 1 510 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 1 770 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 720 €

Évolutions de 2020 à 2021

(hors cession des céréales)

Produit brut	+ 2,9 %
Dont ventes bovines	+ 3,9 %
Charges totales	+ 3,3 %
EBE	+ 2,4 %

→ Le revenu s'apprécie de 3,1% : la vente des vaches de réforme présente une hausse sensible par rapport à 2020, limitant l'impact des charges.

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 220	1 665
(dont aides totales)	(525)	(395)
Charges opérationnelles	675	505
Marge brute	1 545	1 160
Charges de structure (hors amo. et FF)	565	425
Excédent Brut d'Exploitation	975	735
Résultat courant	535	400

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2022 - Référence Idele : 00 22 301 037 - ISSN : en cours

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



LE SYSTÈME NAISSEUR LIMOUSIN AVEC GÉNISSES DE BOUCHERIE



1,0 UMO (+0,2 SALARIÉ)
110 HA SAU – 105 HA SFP (100% HERBE) – 5 HA CÉRÉALES
85 VÊLAGES – 132 UGB TECHNIQUES – 310 KG VIANDE VIVE/UGB
1,25 UGB TECHNIQUES/HA SFP

Nouveau
cas-type

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2021

PRODUIT TOTAL : 153 555 €

Produit viande bovine	105 405 € 69%
Ventes	107 880 €
41 Broutards de 335 kgv à 2,88 €/kgv	965 € (37%)
15 Génisses de Lyon de 330 kgc à 4,20 €/kgc	1 385 € (31%)
7 Génisses lourdes de 390 kgc à 4,67 €/kgc	1 705 € (31%)
16 Vaches de réforme de 430 kgc à 4,68 €/kgc	2 015 € (30%)
1 Taureau de 600 kgc	1 650 € (2%)
1 Accident	935 €
Achats (1 Taureau de 1 an)	- 2 475 €
Produit cultures	5 100 € 3%
Céréales intra-consommées	5 100 €
Cultures vendues	0 €
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	43 050 € 28%
Aides découplées	21 820 € 51%
109,87 aides découplées en moyenne à 197 €/ha admissible	
Aides couplées (volet animal)	12 880 € 30%
75 ABA (75 vaches éligibles)	
Aides 2nd pilier	8 350 € 19%
ICHN (Zone Défavorisée Simple)	

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (44% EBE) 23 905 €

Revenu disponible 30 370 €
(autofinancement, prélèvements privés) (30 370 €/UMO expl.)

Capital d'exploitation

Total (hors foncier) : 418 000 €
soit : 3 800 €/ha SAU
: 3 165 €/UGB
Dont : - matériel : 24 %
- bâtiment : 18 %
- cheptel : 50 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 24 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

CHARGES : 99 280 €

(hors amortissements et frais financiers)

Charges opérationnelles	44 715 € 45%
Troupeau (242 €/UGB)	33 095 € 74%
Concentré	15 670 € (47%)
Frais élevage (dont paille)	11 650 € (35%)
Frais vétérinaires	5 775 € (18%)
Surfaces fourragères (97 €/ha SFP)	9 795 € 22%
Dont engrais	5 660 € (58%)
Céréales (372 €/ha cultures)	1 825 € 4%
Dont engrais	830 € (45%)
Charges de structure	54 565 € 55%
(hors amortissements et frais financiers)	
Foncier	9 025 € (17%)
Assurances	5 650 € (10%)
Matériel	18 150 € (33%)
Bâtiment	1 375 € (3%)
Salaires et charges	5 140 € (9%)
Charges sociales exploitant	7 200 € (13%)
Divers	8 025 € (15%)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 54 275 €
35% (PB) (54 275 €/UMO expl.)

Résultat courant

Amortissements (bâtiment, matériel) 31 595 €
Frais financiers 4 400 €

Résultat courant (12% PB) 18 280 €
(18 280 €/UMO expl.)

Situation par rapport aux aides (juin 2022)

Aides découplées > Aides 2021 : 197 €/ha
DPU 2014 : 154 €/ha dont surprime 26 €/ha
dont aide verte 70 €/ha
dont DPB 101 €/ha

Aides couplées (volet animal)

Montants unitaires de l'ABA
(100% des vaches éligibles sont primées en 2021)
- 171,5 € pour les 50 premières vaches
- 123,00 € pour les vaches de rang 51 à 99
- 62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : -1,4 %

Aides 2nd pilier

Réduction pour plafonnement budgétaire : 5 %



LE SYSTÈME NAISSEUR LIMOUSIN AVEC GÉNISSES DE BOUCHERIE

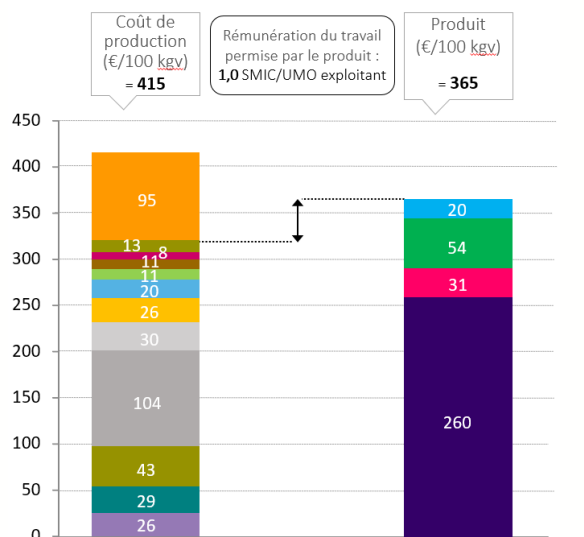
CT
3.a

Nouveau
cas-type

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2021

RENTABILITÉ DE L'ATELIER BOVIN VIANDE

(40 515 kgv pour 1,2 UMO soit 33 760 kgv/UMO BV)



- Rémunération du travail exploitant
- Salaires et charges salariales
- Rémunération des capitaux en propriété
- Frais financiers
- Rémunération des terres en propriété
- Fermage réel et frais du foncier
- Frais divers de gestion
- Bâtiments et installations (dont amortissements)
- Mécanisation (dont amortissements)
- Frais d'élevage
- Charges des surfaces
- Achat d'aliments
- Aides second pilier
- Aides découplées
- Aides couplées
- Produit viande

Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 1,5 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

IMPACT SUR LE REVENU

Des performances techniques telles que :

- **la maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 3 195 €
- **le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 4 260 €
+/- 1/3 de classe de conformation ± 3 035 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 555 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 1 815 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 2 040 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 705 €

Évolutions de 2020 à 2021

(hors cession des céréales)

Produit brut	+ 3,4 %
Dont ventes bovines	+ 4,8 %
Charges totales	+ 3,0 %
EBE	+ 4,1 %

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	1 805	1 395
(dont aides totales)	(505)	(390)
Charges opérationnelles	525	405
Marge brute	1 280	990
Charges de structure (hors amo. et FF)	640	495
Excédent Brut d'Exploitation	640	495
Résultat courant	215	165

➔ Les cours en hausse des génisses, broutards et vaches de réforme permettent de compenser la hausse des charges : le revenu progresse de 7,2 %.

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2022 - Référence Idele : 00 22 301 037 - ISSN : en cours

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



LE SYSTÈME NAISSEUR ENGRAISSEUR LIMOUSIN

JEUNES BOVINS ET GÉNISSES DE LYON

1,3 UMO (DONT 0,3 SALARIÉ)
100 HA SAU – 90 HA SFP (5 HA MAÏS, 85 HA HERBE) – 10 HA CÉRÉALES
80 VÊLAGES – 131 UGB TECHNIQUES – 380 KG VIANDE VIVE/UGB
1,46 UGB TECHNIQUES/HA SFP



Nouveau
cas-type

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2021

PRODUIT TOTAL : 176 240 €

Produit viande bovine	122 080 € 69%
Ventes	124 550 €
38 Jeunes bovins de 390 kg à 4,09 €/kgc	1 595 € (49%)
22 Génisses de Lyon de 330 kg à 4,20 €/kgc	1 385 € (25%)
15 Vaches de boucherie de 430 kg à 4,69 €/kgc	2 015 € (24%)
1 Taureau de 650 kg	1 790 € (1%)
1 Accident	1 405 € (1%)
Achats (1 Taureau d'1 an)	- 2 475 €
Produit cultures	12 240 € 7%
Céréales intra-consommées	12 240 €
Cultures vendues	0 €
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	41 930 € 24%
Aides découplées	21 720 € 52%
99,8 aides découplées en moyenne à 218 €/ha admissible	
Aides couplées (volet animal)	12 265 € 29%
75 ABA (75 vaches éligibles)	
Aides 2nd pilier	7 945 € 19%
ICHN (Zone Défavorisée Simple)*	7 520 €
(* 90% du montant total - chargement ICHN >1,4 UGB/ha SFP)	
Aides légumineuses	425 €

CHARGES : 120 110 €

(hors amortissements et frais financiers)

Charges opérationnelles	57 455 € 48%
Troupeau (304 €/UGB)	41 960 € 73%
Concentré	24 565 € (59%)
Frais élevage (dont paille)	10 555 € (25%)
Frais vétérinaires	6 840 € (16%)
Surfaces fourragères (132 €/ha SFP)	11 850 € 21%
Dont engrais	5 955 € (50%)
Céréales (372 €/ha cultures)	3 645 € 6%
Dont engrais	1 655 € (45%)
Charges de structure	62 655 € 52%
(hors amortissements et frais financiers)	
Foncier	7 910 € (13%)
Assurances	7 190 € (11%)
Matériel	23 460 € (37%)
Bâtiment	1 365 € (2%)
Salaires et charges	7 710 € (12%)
Charges sociales exploitant	7 060 € (11%)
Divers	7 690 € (13%)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 32% (PB) **56 125 €**
(56 125 €/UMO expl.)

Trésorerie
Annuités (long, moyen terme) (49% EBE) 27 700 €

Résultat courant
Amortissements (bâtiment, matériel) 32 825 €
Frais financiers 5 375 €

Revenu disponible 28 425 €
(autofinancement, prélèvements privés) (28 425 €/UMO expl.)

Résultat courant (10% PB) 17 925 €
(17 925 €/UMO expl.)

Capital d'exploitation

Total (hors foncier) : 489 000 €
soit : 4 890 €/ha SAU
: 3 732 €/UGB
Dont : - matériel : 28 %
- bâtiment : 18 %
- cheptel : 46 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 28 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Situation par rapport aux aides (juin 2022)

Aides découplées > Aides 2021 : **218 €/ha**
DPU 2014 : 242 €/ha
dont surprime 26 €/ha
dont aide verte 78 €/ha
dont DPB 114 €/ha

Aides couplées (volet animal)

Montants unitaires de l'ABA (100% des vaches éligibles sont primées en 2021)

- 171,5 € pour les 50 premières vaches
- 123,00 € pour les vaches de rang 51 à 99
- 62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : -1,4 %

Aides 2nd pilier

Réduction pour plafonnement budgétaire : 5 %



LE SYSTÈME NAISSEUR ENGRAISSEUR LIMOUSIN JEUNES BOVINS ET GÉNISSES DE LYON

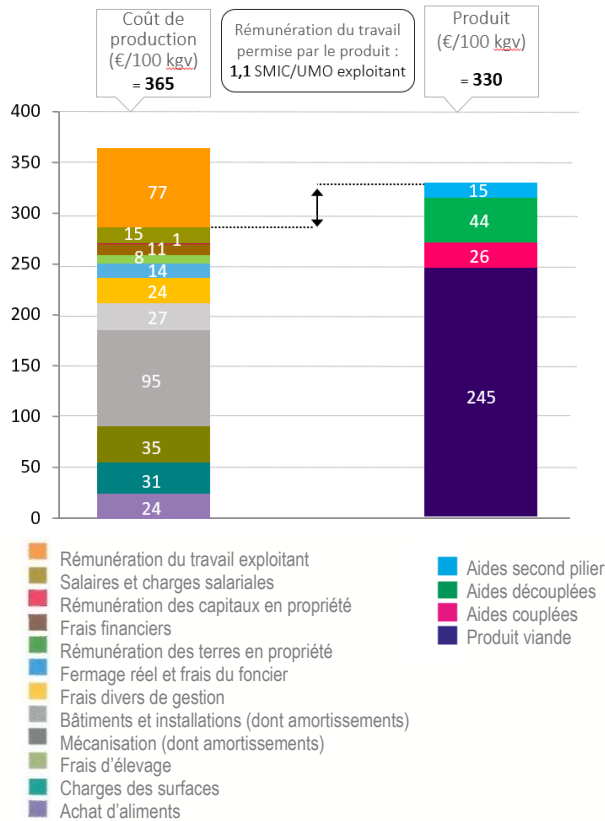
CT
4.b

Nouveau
cas-type

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2021

RENTABILITÉ DE L'ATELIER BOVIN VIANDE

(49 895 kgv pour 1,3 UMO soit 38 380 kgv/UMO BV)



Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 1,5 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 205	1 760
(dont aides totales)	(525)	(420)
Charges opérationnelles	720	575
Marge brute	1 485	1 190
Charges de structure (hors amo. et FF)	785	625
Excédent Brut d'Exploitation	700	560
Résultat courant	225	180

IMPACT SUR LE REVENU

Des performances techniques telles que :

- **la maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 3 695 €
- **le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 4 930 €
+/- 1/3 de classe de conformation ± 3 415 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 2 430 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 2 345 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 2 495 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 930 €

Évolutions de 2020 à 2021

(hors cession des céréales)

Produit brut	+ 6,3 %
Dont ventes bovines	+ 8,7 %
Charges totales	+ 4,2 %
EBE	+ 10,5 %

➔ Le revenu bondit en 2021 (+ 22,3 %) malgré la flambée du prix du carburant. Les cours des animaux finis sont en forte hausse.

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2022 - Référence Idele : 00 22 301 037 - ISSN : en cours

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



LE SYSTÈME NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GAEC LIMOUSIN JEUNES BOVINS ET GÉNISSES DE LYON



2 UMO
180 HA SAU – 155 HA SFP (100% HERBE) – 25 HA CÉRÉALES – 30 HA COLZA
130 VÊLAGES – 223 UGB TECHNIQUES – 366 KG VIANDE VIVE/UGB
1,44 UGB TECHNIQUES/HA SFP

Nouveau
cas-type

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2021

PRODUIT TOTAL : 303 110 €

Produit viande bovine	196 765 €	65%
Ventes	200 730 €	
61 Jeunes bovins de 390 kgc à 4,09 €/kgc	1 595 €	(48%)
34 Génisses de Lyon de 330 kgc à 4,20 €/kgc	1 385 €	(23%)
28 Vaches de boucherie de 430 kgc à 4,69 €/kgc	2 015 €	(26%)
1 à 2 Taureau(x) de 650 kgc	1 790 €	(1%)
1 Accident	1 010 €	(1%)
Achats (1 à 2 Taureau(x) de 1 an)	- 3 960 €	
Produit cultures	30 600 €	10%
Céréales intra-consommées	19 584 €	
Cultures vendues	11 016 €	
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	75 745 €	25%
Aides découplées	39 095 €	52%
179,80 aides découplées en moyenne à 218 €/ha admissible		
Aides couplées (volet animal)	20 840 €	27%
75 ABA (75 vaches éligibles)		
Autres aides	15 810 €	21%
ICHN (Zone Défavorisée Simple)	15 035 €	
Aides légumineuses	775 €	

CHARGES : 194 730 €

(hors amortissements et frais financiers)

Charges opérationnelles	97 075 €	50%
Troupeau (291 €/UGB)	68 065 €	70%
Concentré	38 075 €	(56%)
Frais élevage (dont paille)	18 995 €	(28%)
Frais vétérinaires	10 995 €	(16%)
Surfaces fourragères (128 €/ha SFP)	19 895 €	21%
Dont engrais	10 525 €	(53%)
Céréales (372 €/ha cultures)	9 120 €	9%
Dont engrais	4 140 €	(45%)
Charges de structure	97 655 €	50%
(hors amortissements et frais financiers)		
Foncier	20 200 €	(21%)
Assurances	8 730 €	(9%)
Matériel	39 170 €	(40%)
Bâtiment	2 330 €	(2%)
Salaires et charges	0 €	(0%)
Charges sociales exploitant	15 120 €	(15%)
Divers	12 100 €	(12%)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 36% (PB) **108 380 €**
(54 190 €/UMO expl.)

Résultat courant

Amortissements (bâtiment, matériel) 50 480 €
Frais financiers 9 135 €

Résultat courant (16% PB) **48 765 €**
(24 380 €/UMO expl.)

Situation par rapport aux aides (juin 2022)

Aides découplées > Aides 2021 : **218 €/ha**
DPU 2014 : 242 €/ha > dont surprime 26 €/ha
dont aide verte 78 €/ha
dont DPB 114 €/ha

Aides couplées (volet animal)

Montants unitaires de l'ABA
(100% des vaches éligibles sont primées en 2021)
- 171,5 € pour les 50 premières vaches
- 123,00 € pour les vaches de rang 51 à 99
- 62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : -1,4 %

Aides 2nd pilier

Réduction pour plafonnement budgétaire : 5 %

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (43% EBE) 47 090 €

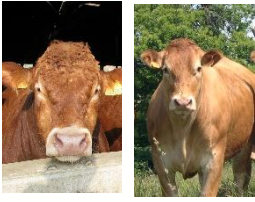
Revenu disponible **61 290 €**
(autofinancement, prélèvements privés) (30 645 €/UMO expl.)

Capital d'exploitation

Total (hors foncier) : 755 000 €
soit : 4 195 €/ha SAU
: 3 385 €/UGB
Dont : - matériel : 27 %
- bâtiment : 18 %
- cheptel : 51 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 27 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.



LE SYSTÈME NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GAEC LIMOUSIN JEUNES BOVINS ET GÉNISSES DE LYON

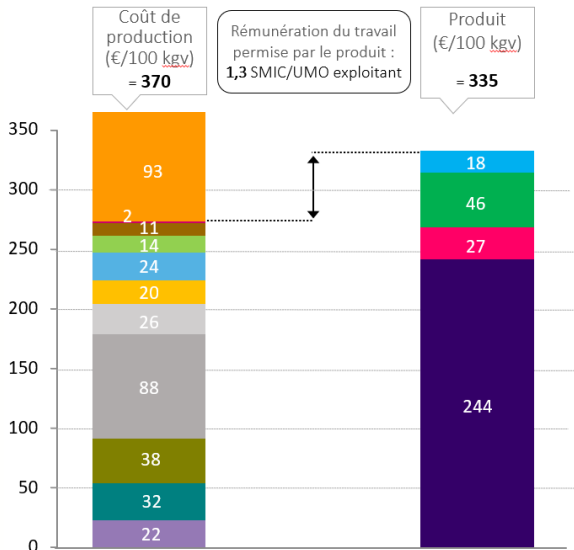
CT
4.e

Nouveau
cas-type

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2020

RENTABILITÉ DE L'ATELIER BOVIN VIANDE

(80 435 kgv pour 1,9 UMO soit 41 675 kgv/UMO BV)



- Rémunération du travail exploitant
- Salaires et charges salariales
- Rémunération des capitaux en propriété
- Frais financiers
- Rémunération des terres en propriété
- Fermage réel et frais du foncier
- Frais divers de gestion
- Bâtiments et installations (dont amortissements)
- Mécanisation (dont amortissements)
- Frais d'élevage
- Charges des surfaces
- Achat d'aliments
- Aides second pilier
- Aides découplées
- Aides couplées
- Produit viande

Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 1,5 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

IMPACT SUR LE REVENU

Des performances techniques telles que :

- **la maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 5 935 €
- **le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 7 915 €
+/- 1/3 de classe de conformation ± 3 865 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 3 760 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 3 915 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 4 085 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 1 595 €

Évolutions de 2020 à 2021

(hors cession des céréales)

Produit brut	+ 6,3 %
Dont ventes bovines	+ 8,7 %
Charges totales	+ 3,6 %
EBE	+ 10,9 %

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION	€/VÉLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 330	1 685
(dont aides totales)	(585)	(420)
Charges opérationnelles	745	540
Marge brute	1 585	1 145
Charges de structure (hors amo. et FF)	750	545
Excédent Brut d'Exploitation	835	600
Résultat courant	375	270

➔ Le revenu bondit en 2021 (+ 17,9 %) malgré la flambée du prix du carburant. Les cours des animaux finis sont en forte hausse.

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2022 - Référence Idele : 00 22 301 037 - ISSN : en cours

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES 12 CAS TYPES

LES ASPECTS TECHNIQUES

LES SYSTÈMES		MAIN-D'ŒUVRE	TROUPEAU					SURFACE					CHARGEMENT	
		UMO (dont salariée)	VÊLAGES	UGB technique	PRODUCTION Viande vive (kg viande vive/UGB)	BESOINS ALIMENTAIRES		SAU ha	HERBE ha	MAÏS ens. ha	CÉREALES autocons. ha	CULTURES de vente ha	TECHNIQUE	PÂTURAGE
						Concentrés Kg/UGB (dont % produit)	Stocks fourrages tMS/UGB						UGB/ha SFP	UGB pât./ha d'herbe
1.a	Veaux de lait sous la mère	1	60	67	270	425 (72%)	2,4	67	63	0	5	0	1,08	1,05
2.a	Naisseur Zone herbagère	1,2 (0,2)	90	118	300	425 (40%)	2,2	110	105	0	5	0	1,13	1,10
2.b	Naisseur Plateau de Millevaches	1	76	102	260	260 (0%)	2,5	125	125	0	0	0	0,80	0,82
2.c	Naisseur avec vente de reproducteurs	1,5	75	109	320	590 (51%)	1,7	100	93	0	7	0	1,17	1,11
3.a	Naisseur avec génisses de boucherie	1,2 (0,2)	85	132	310	370 (49%)	2,2	110	105	0	5	0	1,25	1,20
4.b	Naisseur engraisseur classique	1,3 (0,3)	80	131	380	660 (67%)	2,5	100	85	5	10	0	1,46	1,20
4.e	Naisseur engraisseur cycle long	2	130	223	365	580 (69%)	2,5	180	148	7	16	9	1,44	1,18

* dont 10 ha jachère remis en culture à partir de 2008

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES 12 CAS TYPES

Exploitations en croisière – Conjoncture 2020

LES ASPECTS ÉCONOMIQUES

LES SYSTÈMES	INDICATEURS/unité de SURFACE (€/ha SAU)						INDICATEURS /unité de TROUPEAU (€/UGB)						INDICATEURS GLOBAUX				
	PRODUIT BRUT		CHARGES opérationnelles	CHARGES Structure (hors ammo et FF)	EBE	RÉSULTAT COURANT	PRODUIT BOVIN ⁽¹⁾		CHARGES opérationnelles ⁽²⁾		MARGES			PRIX MOYEN	EBE	RÉSULTAT COURANT	
	Total	Dont aides (dont DPU)					Total	Dont aides animales	Troupeau	SFP	Marge brute (1)-(2)	Marge nette (3)	Autres aides (4)				€/kg vif produit
1.a	Veaux de lait sous la mère	1 715	535 (240)	445	570	700	240	1 250	145	340	80	830	-190	390	4,24	46 550 (41%)	23 760 (21%)
2.a	Naisseur zone herbagère	1 315	395 (200)	390	475	450	140	930	115	275	75	580	-150	255	2,69	49 045 (34%)	24 115 (18%)
2.b	Naisseur Plateau de Millevaches	960	385 (180)	260	345	355	150	815	115	195	125	495	-175	360	2,70	44 505 (37%)	29 950 (23%)
2.c	Naisseur avec vente de reproducteurs	1 665	395 (195)	505	425	735	400	1 210	105	400	50	760	65	255	3,43	73 275 (44%)	53 450 (32%)
3.a	Naisseur avec génisses de boucherie	1 395	390 (200)	405	495	495	165	895	100	250	75	570	-115	230	2,60	54 275 (35%)	30 370 (20%)
4.b	Naisseur engraisseur classique	1 760	420 (215)	575	625	560	180	1 025	95	320	90	615	-155	225	2,45	56 125 (32%)	28 425 (16%)
4.e	Naisseur engraisseur cycle long	1 685	420 (215)	540	545	600	270	975	95	305	90	580	-125	245	2,45	108 380 (36%)	61 290 (20%)

(1) Produit bovin = produit viande bovine + aides animales / (2) Charges opérationnelles = charges de troupeau + charges SFP / (3) Marge nette = marge brute – charges de structure totales / (4) = aides totales – aides animales

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



L'ÉQUIPE RÉSEAU D'ÉLEVAGE BOVIN LIMOUSIN

Composée des chambres d'agriculture de : Charente, Vienne, Corrèze, Creuse, Dordogne, et Haute-Vienne, et coordonnée par l'Institut de l'Élevage.

Ont contribué à l'édition 2022 de ce dossier :

M. Philippe DIMON

Institut de l'Élevage - MRA - Boulevard des Arcades - 87060 Limoges cedex 2
philippe.dimon@idele.fr

Mme Laurie MOURICHO

Chambre d'Agriculture de la Charente - 2-4, Allée des Fréniers - 16500 Confolens
laurie.mourichou@charente.chambagri.fr

M. Christophe Capy

Chambre d'Agriculture de la Corrèze - Immeuble Consulaire - le Puy Pinçon - BP30 - 19001 Tulle cedex
christophe.capy@correze.chambagri.fr

Mme Natacha LAGOUTTE

Chambre d'Agriculture de la Creuse - Maison de l'Économie - 8, Avenue d'Auvergne - BP 89 - 23 011 Guéret cedex - natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr

Mme Elodie PEYRAT

Chambre d'Agriculture de la Dordogne - Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord - Coulounieix Chamiers - 24060 Périgueux cedex 9
elodie.peyrat@dordogne.chambagri.fr

Mme Solène DURANT

Chambre d'Agriculture de la Vienne - CS 35001 - 86550 Mignaloux-Beauvoir
solene.durant@vienne.chambagri.fr

Mme Marie-Line BARJOU

Chambre d'Agriculture Haute-Vienne - SAFRAN - 2, Avenue Georges Guingouin - CS 80912 - 87017 Limoges cedex 1 - ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Document édité
par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

ISSN : en cours
Référence idele 0022301037
Crédit photo : idele



Ce document a été réalisé grâce au financement provenant du CASDAR, du FEADER et de la région Nouvelle-Aquitaine



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.